

La Maison-Dieu, 163, 1985, 59-68

Anscar J. CHUPUNGO

LE TEXTE DE LIMA INDICATEUR POUR LE FUTUR : UNE PERSPECTIVE CULTURELLE

LE texte de Lima a été une grande réussite en dégagant un remarquable degré d'accord parmi les Églises en ce qui concerne le baptême, l'eucharistie et le ministère. En soulignant les convergences dans la doctrine et la pratique, il a permis aux Églises de constater qu'il y a probablement davantage de questions qui unissent que de termes qui séparent. Le texte peut à bien des égards être considéré comme un témoin éloquent du sentiment grandissant de l'unité parmi les Églises, une unité basée sur la « Tradition de l'évangile attestée dans l'Écriture, transmise dans et par l'Église par la puissance de l'Esprit saint ».

Le texte de Lima a également insisté sur la réalité des différences qui existent toujours dans le domaine de la doctrine sacramentelle et de la liturgie. Certaines de ces différences représentent des convictions fondamentales, alors que d'autres sont reconnues comme « un fait salubre et enrichissant ». Le texte note les différences pour une variété de traditions et le processus particulier de développement propre à chaque Église. Comme les traditions sont encore très vivantes et que le processus de développement est en mouvement continu, l'unité des Églises vers laquelle

nous allons sera caractérisée par une dimension de diversité. Il est évident que cette diversité ne sera pas seulement doctrinale ; elle sera aussi culturelle, autant qu'elle peut l'être et sera déterminée, dans une large mesure, par des facteurs culturels qui conditionnent les Églises locales.

Cette communication examine ce qui reste à faire après le texte de Lima de manière à respecter la légitime diversité entre les Églises. Elle aborde la question du point de vue culturel et suggère, en ce qui concerne le baptême, l'eucharistie et le ministère, quels domaines demeurent ouverts à une adaptation culturelle. Il est inutile de dire que cette communication donne la perspective d'un liturgiste de l'un des nombreux pays et traditions culturelles asiatiques.

LES QUESTIONS CULTURELLES EN GÉNÉRAL

Le texte de Lima n'aborde pas directement la question de la diversité culturelle entre les Églises locales. Par cet aspect c'est un document inachevé. Toutefois cela doit être considéré comme une tâche future à accomplir. De fait, antérieurement à la rédaction du texte, un groupe de travail soumettait la conclusion suivante : « Puisque la religion trouve son expression dans des contextes culturels, le Christianisme en tant que religion universelle devrait refléter la culture de tous les peuples qui le professent. » Le commentaire sur le texte fait apparaître aussi des questions culturelles, spécialement dans les domaines concernant le baptême et l'eucharistie.

La question de la culture est fondamentale ; ce n'est pas une option. La célébration de la liturgie, en général, et des sacrements, en particulier, est nécessairement liée à la culture du peuple qui célèbre. Le mystère de l'Incarnation qui a lié le Fils de Dieu à la culture et aux traditions propres du peuple juif, lie les sacrements du Christ à la culture et aux traditions propres des Églises locales. Évidemment c'est à travers la visibilité culturelle des sacrements que le Christ ressuscité devient manifestement présent dans la

culture et les traditions des peuples. La foi et son expression sacramentelle doit être ancrée dans la vie des Églises locales. Cela signifie que la célébration doit être réalisée en accord avec les modèles de pensée et de langage des peuples et au travers de rituels qui transmettent fidèlement le message de la foi et reflètent clairement la culture des peuples. Faute de faire cela, spécialement dans le cas d'Églises locales qui ne partagent pas le modèle culturel de l'Occident, il pourrait en un certain sens résulter une aliénation, expérimentée par des Chrétiens à partir du groupe culturel auquel ils appartiennent. Une telle aliénation est souvent un obstacle au dialogue et à l'évangélisation. Dans certaines situations missionnaires, le manque d'adaptation pourrait réduire les sacrements à des additions culturelles qui n'affecteraient pas intérieurement la vie de la population.

Le texte de Lima démontre un grand respect pour la diversité des traditions confessionnelles. «L'affirmation d'une foi commune», déclare le texte «n'implique pas l'uniformité que ce soit dans la liturgie ou dans la pratique.» Mais en disant cela, le texte trace la route vers le pluralisme à l'intérieur des traditions confessionnelles elles-mêmes, un pluralisme produit par la diversité culturelle. Dans l'Église catholique romaine, le pluralisme légitime dans la pratique liturgique, envisagé par la Constitution sur la liturgie de Vatican II est maintenant reconnu comme une question intimement liée aux différences culturelles existant parmi les communautés catholiques romaines. Ironiquement le texte de Lima qui représente un accord mutuel grandissant parmi les Églises, ouvre la porte au pluralisme liturgique à l'intérieur d'une même Église. Cela implique que, dans le futur, une plus grande harmonie dans les pratiques liturgiques puisse être vérifiée au niveau régional entre des communautés locales appartenant à des Églises différentes, mais partageant les mêmes expressions culturelles et traditions.

Ainsi le texte de Lima tend vers une pratique liturgique plus unifiée parmi les communautés locales, sur la base

d'un partage culturel, sans prêter attention aux convictions confessionnelles. Quelles sont les implications ?

Ecclésiologiquement, le texte maintient le principe que l'Église locale a le droit d'établir la forme de culte qui s'adaptera le mieux à ses besoins pastoral et culturel. Le rôle de l'église centrale est de vérifier son authenticité et sa fidélité aux règles de la foi, et de lui donner la marque d'une reconnaissance universelle. Comme l'explique le Décret de Vatican II sur l'Activité missionnaire, « la vie des Chrétiens sera adaptée au génie et au caractère de chaque culture, les traditions particulières avec les qualités propres de chaque famille des nations, éclairées par la lumière de l'Évangile, seront assumées dans l'unité catholique ».

Liturgiquement, le texte de Lima souscrit à un pluralisme liturgique basé sur la culture, et non principalement sur des différences confessionnelles. L'histoire de la liturgie dans certaines Églises d'Orient, montre que la séparation doctrinale d'Églises possédant la même tradition culturelle n'a pas entraîné de différence radicale, dans la pratique liturgique. Après la séparation des Nestoriens et des Monophysites de Syrie, l'échange de rites et de textes liturgiques a continué entre les deux Églises. En Occident les liturgies germano-franques du Moyen-Age témoignent d'un pluralisme liturgique basé sur la culture. A cette époque le génie romain de la simplicité, de la sobriété et de la pratique était simplement étranger aux populations du Nord.

Œcuméniquement, le texte encourage une plus grande compréhension entre les Églises par l'entremise des communautés locales. Partager la même culture et être capable d'exprimer la foi commune à travers le même médium culturel, constitue une étape certaine vers une compréhension mutuelle entre les communautés locales qui appartiennent à des traditions confessionnelles différentes. La culture a souvent formé et unifié personnes et nations ; cela devrait laisser espérer la même chose avec les Églises.

*QUESTIONS CULTURELLES
CONCERNANT LE BAPTÊME,
L'EUCHARISTIE ET LE MINISTÈRE*

Quelles sont les questions culturelles relatives au baptême, à l'eucharistie et au ministère ? Le commentaire du texte de Lima indique trois questions principales : premièrement, l'attribution de noms chrétiens qui ne sont pas enracinés culturellement ; deuxièmement l'usage des éléments du pain et du vin en des lieux où ils ne sont pas habituels, ou dans des lieux où ils ne peuvent pas être obtenus facilement ; et troisièmement, le ministère de présidence exercé par des femmes. Évidemment d'autres questions culturelles peuvent être mentionnées à ce propos, comme l'assimilation de rites et de langage non-chrétiens pour l'initiation, et l'incorporation à la célébration eucharistique de rituels empruntés à d'autres religions.

Pour commencer, on peut noter que ces questions sont, chacune dans son propre contexte, étroitement liées à certains facteurs externes. En Asie, la prédominance culturelle de l'Hindouisme, du Bouddhisme et de l'Islam est un de ces facteurs. Ces religions ont tellement encadré la culture de ces populations, que certains symboles liturgiques chrétiens pourraient créer des problèmes de nature religieuse. L'usage du vin, par exemple, ou seulement le fait de le citer durant le culte pourrait offenser un hindou, bouddhiste ou musulman pieux. Notre coupe du salut pourrait heurter nos frères et sœurs non-chrétiens comme contraire à leur éthique religieuse. Un autre facteur est la condition économique de certaines Églises locales, qui trouvent trop onéreux d'importer du vin pour l'eucharistie. Dans une telle situation le partage de la coupe pour la communion, comme idéal vers lequel le symbolisme liturgique devrait tendre, pourrait devenir un luxe qui obscurcirait le message de l'eucharistie. Le commentaire sur le texte de Lima ajoute que « dans certaines parties du monde, où le pain et le vin ne sont pas coutumiers ou ne peuvent pas être obtenus facilement, on prétend quelque-

fois aujourd'hui que la nourriture et la boisson locales servent mieux à enraciner l'eucharistie dans la vie de tous les jours ».

En ce qui concerne les noms chrétiens, le rite de l'initiation chrétienne en usage dans l'Église catholique romaine, autorise l'attribution de noms indigènes, pourvu qu'ils puissent recevoir une interprétation chrétienne. Dans ce sens on devrait peut-être parler de nom de baptême plutôt que de nom chrétien, du fait que, virtuellement, tout nom peut devenir chrétien à travers la personne baptisée qui le porte. Le commentaire sur le texte de Lima propose que « en élaborant leurs disciplines du baptême, les Églises devraient être attentives à mettre l'accent sur la vraie signification du baptême pour éviter que les baptisés soient inutilement éloignés de leur culture locale par l'imposition de prénoms étrangers. Un prénom reçu de sa propre culture d'origine enracine le baptisé dans cette culture et, en même temps, manifeste l'universalité du baptême... »

A propos de la liturgie du baptême, il est nécessaire de noter que certains de ses éléments sont dérivés de traditions culturelles du passé, particulièrement la tradition gréco-romaine. Ce fait ouvre largement la possibilité d'adaptation d'éléments culturels locaux, s'ils sont aptes à illustrer le sens du baptême. La Constitution de Vatican II sur la Sainte Liturgie fait preuve de libéralité en autorisant dans les pays de mission, « à côté de ce qui fait partie de la tradition chrétienne, ces éléments d'initiation en usage chez des populations particulières, dans la mesure où de tels éléments sont compatibles avec le rite chrétien de l'initiation. L'assimilation de tels éléments enracinera non seulement le sacrement chrétien dans la tradition culturelle de la population, mais aussi évangélisera et « baptisera » la culture elle-même, en assurant ses expressions dans le mystère du Christ.

Vatican II dit en effet, que chaque culture, illuminée par l'Évangile, peut exprimer la foi et les sacrements chrétiens. C'est un principe qui devrait conduire à un nouvel examen des composantes culturelles de la liturgie du baptême. Ce que l'on nomme « les rites explicatifs » (« *explanatory rites* »), par exemple, sont d'origine gréco-romaine. Ils se

sont développés dans le monde culturel d'un peuple pour qui les rites d'onction, l'habillement avec des vêtements blancs et le don d'un cierge allumé étaient des illustrations aptes à représenter le mystère du baptême. Parce que nous utilisons des symboles conditionnés par la culture, nous ne devrions pas considérer comme une difficulté insurmontable le fait de les remplacer par des symboles semblables, ou par une toute autre sorte de symboles, pourvu qu'ils soient authentiques et capables de révéler le sens du baptême. Une modeste tentative dans cette direction concerne la couleur du vêtement baptismal. Dans certaines cultures asiatiques le blanc signifie le deuil. Pour cette raison, le rituel de l'initiation chrétienne en usage dans l'Église catholique romaine permet un vêtement de couleur autre que le blanc afin de s'accorder à la coutume locale.

Mais on devrait porter une plus grande attention à la traduction ou à la création des textes liturgiques pour le baptême. A ce propos il serait utile de noter que certains textes, comme la formule de renonciation, sont profondément enracinés dans la culture gréco-romaine. Une communication effective exige que le message de tels textes puisse être mis en relief et transmis au travers des modèles de pensée et de langage de la population pour laquelle les textes sont préparés. Puisque les textes liturgiques sont principalement destinés à la célébration, ils sont communiqués oralement par la lecture, la proclamation ou le chant. Pour certaines cultures ces modes de communication orale sont souvent associés à des gestes tels que la proclamation et la station debout, le chant et un mouvement rythmé. En d'autres termes, la forme littéraire n'est pas limitée à l'écriture et aux paroles mais comprend également des attitudes corporelles et des gestes.

Une question essentielle qui ressort du texte de Lima est de savoir si les nombreuses images bibliques qui expriment le sens du baptême peuvent être transmises par le dispositif linguistique et littéraire d'une culture donnée. Tirailé entre les expressions idiomatiques, les valeurs traditionnelles et la richesse des images présentes dans la culture, comment un langage particulier pourrait-il reformuler la participation à la mort et à la résurrection du Christ, en

faisant abstraction du péché, de la nouvelle naissance, de l'illumination par le Christ, etc... ? Lorsque le texte de Lima déclare que « les images sont nombreuses mais la réalité est une », est-ce qu'il pose implicitement la question de savoir si les nouvelles représentations culturelles peuvent reformuler la seule réalité du baptême déployée par les images bibliques ? Comment cela peut-il être réalisé sans préjudice pour la tradition biblique ou sans reléguer celle-ci en arrière plan.

En ce qui concerne le ministère de présidence exercé par des femmes, le texte de Lima soulève des questions qui sont liées à la culture et aux traditions sociales. L'admission des femmes au ministère ordonné est une question fermée pour certaines églises ; d'autres l'ont résolue ; quelques autres encore laissent le dossier ouvert. Pourtant toutes les Églises reconnaissent que les femmes ont le droit et le devoir d'exercer un rôle ministériel dans l'Église, en vertu des sacrements de l'initiation chrétienne. Que ce rôle inclue l'ordination ou non, il est important de considérer non seulement les aspects historiques et théologiques de la question, mais aussi ses implications culturelles.

Les sociétés attribuent des rôles aux femmes selon des degrés variables, en fonction de leurs systèmes sociaux et culturels. Jusqu'à un certain point, le ministère des femmes dans certaines traditions culturelles peut être influencé, ou peut-être modelé, par le rôle que les femmes ont dans la société et la famille. Des rôles qui ne sont pas consonants aux traditions sociales d'une certaine population doivent être introduits avec une grande circonspection, afin de ne pas heurter les sensibilités socio-culturelles et de ne pas éloigner les femmes chrétiennes des autres. C'est une question délicate qui requiert un véritable respect pour les valeurs culturelles locales.

Parfois les Églises chrétiennes peuvent être appelées à défendre les droits humains fondamentaux des femmes dans certaines sociétés. Mais la question se pose de savoir si cela ne peut pas, dans certaines circonstances, être mieux obtenu par une évangélisation graduelle du système social, plutôt que par l'admission immédiate des femmes à une position de gouvernement ecclésial. Dans le contexte de

certaines cultures asiatiques, spécialement là où des femmes gouvernent la nation et exercent des fonctions cultuelles, il serait nécessaire de réexaminer l'actuel ministère liturgique des femmes, suivant l'éclairage apporté par de telles traditions culturelles et sociales. Manifestement, il faut accorder une juste attention à l'option de l'Église envers l'ordination des femmes.

De ce point précis, il ressort clairement que la question fondamentale concernant le ministère des femmes ne peut pas être exclusivement une discussion théologique. La question de la culture est également à la base. Bien sûr, dans le Christ il n'y a ni homme ni femme. Pourtant le ministère exercé par l'Église prend place et devrait s'incarner lui-même dans des conditions sociales et culturelles concrètes; là on observe souvent une distinction entre le rôle assigné par la société à une femme et le rôle assigné à un homme. Le texte de Lima semble éluder cet aspect culturel du problème, lorsqu'il dit: « Hommes et femmes doivent découvrir ensemble leurs contributions au service du Christ dans l'Église. L'Église doit découvrir les ministères qui peuvent être exercés par des femmes aussi bien que ceux qui peuvent être exercés par des hommes. » Dans ce sens il n'est pas superflu d'insister sur le fait que la question s'étend au-delà de la discussion sur l'ordination des femmes. Quelque soit le ministère que la femme peut accomplir dans l'Église, qu'il soit ordonné ou non, cela implique nécessairement un système socio-culturel particulier avec lequel l'Église doit entrer en dialogue.

CONCLUSION

Les exemples cités plus haut n'épuisent pas les questions culturelles relatives au baptême, à l'eucharistie et au ministère dans le texte de Lima. Certaines de ces questions ne peuvent pas être résolues dans l'immédiat; elles auront besoin d'amples consultations et de réflexions théologiques approfondies afin de mûrir davantage, spécialement si elles impliquent l'abandon de traditions existant depuis longtemps. L'usage de nourriture autre que le pain et le vin

pour l'eucharistie est une de ces questions. Il sera plus facile de donner une suite à d'autres, en raison de leur affinité plus directe avec la culture, qu'avec la doctrine de foi. Certains éléments liturgiques, comme les « rites explicatifs », appartiennent à cette catégorie. Le ministère des femmes, d'autre part est une question délicate, non seulement dans certaines communautés ecclésiales en raison des éléments doctrinaux qu'il implique, mais aussi dans certains contextes culturels en raison des systèmes socio-culturels eux-mêmes. Comme ces questions sont souvent reliées à la foi, la culture seule ne peut pas être le facteur décisif. Néanmoins, on peut affirmer qu'aucune solution à un problème touchant la foi ne peut ignorer la dimension culturelle.

Le texte de Lima est un indicateur pour le futur, et le futur va dans la direction de la culture. L'Église qui est répandue dans le monde est une Église incarnée dans le génie et les traditions de peuples différents. La seule foi partagée par tous est proclamée, célébrée et vécue dans une pluralité d'expressions culturelles. Le texte de Lima, pour cette raison, est un document inachevé. Il sera complété lorsque les Églises locales, à l'imitation de la Parole incarnée, auront su assumer toutes les richesses des nations, qui ont été données en héritage au Christ, ou, pour conclure par les mots du Décret de Vatican II sur l'Activité missionnaire, lorsqu'elles auront emprunté « aux coutumes et traditions de leurs peuples, à leur sagesse, à leur science, à leurs arts, à leurs disciplines, tout ce qui peut contribuer à confesser la gloire du Créateur, mettre en lumière la grâce du Sauveur, et ordonner comme il le faut la vie chrétienne » (AM 22).

Anscar J. CHUPUNGO